

Documents à fournir

Cette fiche est à joindre à votre dossier de candidature

Nom Prénom : **BPJEPS LTP**

NE PAS AGRAFER LES DOCUMENTS - MERCI

Voici la liste des pièces que vous devez impérativement joindre à votre dossier de candidature <i>(cochez les cases pour vérifier sa complétude)</i>	Cocher les pièces jointes	Pièces manquantes Réservé à FORMATIC
➔ Le dossier d'inscription joint, dûment renseigné, daté et signé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Photocopie recto verso de la Carte Nationale d'Identité, de la Carte de Séjour ou du Passeport en cours de validité pendant toute la durée de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ La photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale de moins de 3 mois à la date d'entrée en formation et valide sur la durée de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ 1 photo d'identité, récente, non scannées , à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ 5 timbres postaux au tarif « prioritaire »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ 1 Ramette papier A4 80g	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Un CV actualisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Un dossier de motivation de 3 à 5 pages, présentant l'expérience du candidat en matière d'animation et explicitant sa motivation pour la spécialité « Loisirs Tout Public ». Votre expérience doit être attestée par les responsables de l'organisme où se sont déroulées les activités conduites en qualité de salarié ou de bénévole. Ces attestations sont jointes au dossier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Photocopies des diplômes et attestations obtenus en formation initiale ou formation continue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Photocopie de l' AFPS (Attestation de Formation au Premier Secours) ou du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Photocopie du Certificat individuel de participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC ou JAPD). Sont concernés tous les Français, les garçons nés à partir de 1979 et les filles à partir de 1983.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Pour les personnes concernées : copie de la notification RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Pour les salariés : Autorisation d'inscription à la formation et accord de prise en charge.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Pour les demandeurs d'emploi : Notification Pôle Emploi d'indemnisation ou de rejet, datée de moins de 3 mois à la date d'entrée en formation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Pour les personnes prétendant à une place financée par la Région PACA : prescription dûment tamponnée et signée par le conseiller de la Mission Locale, du Pôle Emploi ou de l'organisme agréé dont vous dépendez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>